



Bulletin de préconisation n°2 du 19/03/26

Réalisé par le : 

EN PARTENARIAT avec : les Chambres d'Agriculture (06, 20, 83, 11), CIVAM Oléicole 13, CIVAM bio 66, CIVAM 84, SIOVB, CETA d'Aubagne, Alex Siciliano, Groupement des Oléiculteurs du Vaucluse, Coopérative du Nyonsais, Célia Gratraud, Sébastien Le Verge.

RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE :

Sur le site internet de France Olive : <https://franceolive.fr/oleiculteur/bulletins-infolive-2026>

POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE, rendez-vous à cette adresse : <https://franceolive.fr/oleiculteur/lettres-dinformations>

RÉSUMÉ DE LA SITUATION

Analyse de feuilles : La végétation commencer à redémarrer, il est encore temps de réaliser des analyses foliaires pour déterminer l'état nutritionnel de vos arbres (avant le début de votre programme de fertilisation). Pour vous permettre de réaliser ce diagnostic, France Olive a négocié un tarif préférentiel pour les oléiculteurs auprès du laboratoire SADEF. Pour plus d'informations, [rendez-vous sur le site de France Olive](#).

 **Fertilisation et amendement :** La pluviométrie importante de ce début d'année a pu retarder les premiers apports. Il est préférable d'attendre que vos sols soient ressuyés pour apporter des fertilisants pour éviter les tassements de sol. Pour plus d'informations, [consultez l'InfOlive n°1](#).

 **Taille :** La période de taille est en cours. Pensez à bien désinfecter vos outils de taille, notamment après la taille d'un arbre avec des symptômes de bactériose et lors des changements de parcelle. La taille est un levier important de la productivité des oliviers mais aussi de la gestion des maladies du feuillage et de certains ravageurs. En effet, la taille permet le bon renouvellement du matériel végétal, une meilleure aération du feuillage, une optimisation de l'accès à la lumière, etc.

 **Bactériose :** La période de la taille est propice aux contaminations à la bactériose. Il est recommandé d'appliquer un traitement cuprique dès la fin du chantier de taille afin de protéger les plaies de taille des éventuelles contaminations.

 **Œil de paon et cercosporiose :** Des sorties de symptômes d'œil de paon et de cercosporiose sont observées sur une grande partie des secteurs. Au vu des températures, le risque de nouvelles contaminations par les maladies du feuillage est **fort**. Il est conseillé de planifier des interventions phytosanitaires si les dernières ont été lessivées et si des pluies sont prévues sur votre secteur.

 **Teigne :** Des chenilles de teigne et des mines sur les feuilles sont observées sur certains secteurs. Pensez à mettre en place vos pièges de monitoring pour pouvoir surveiller les dynamiques de population. Les applications à base de *Bacillus thuringiensis* ne sont pas recommandées pour ce ravageur à cette période.

Pyrale du jasmin : Des chenilles de pyrale de jasmin actives sont visibles sur le pourtour niçois et dans les secteurs varois. En cas de forte infestation, il est possible d'appliquer des produits à base de *Bacillus thuringiensis*. Ces traitements sont recommandés uniquement sur jeunes vergers.

Cochenilles Diaspididae : Sur les foyers connus, les cochenilles migrent sur les nouvelles feuilles.

InfOlive est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier, établissement agréé par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro LR01203, pour le compte de France Olive (association française interprofessionnelle de l'olive). Le Centre Technique de l'Olivier dispose d'un contrat couvrant sa responsabilité civile professionnelle pour ses activités de conseil à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi. ISSN : 2264 - 6701

Travaux financés par l'Union européenne, FranceAgriMer et France Olive Production.





Maladies du feuillage

Biologie



Symptômes d'œil de paon
(source France Olive)

Symptômes de cercosporiose
(source France Olive)

Retrouvez plus d'informations sur la biologie de l'œil de paon et de la cercosporiose [sur l'InfOlive n°1](#).

Observations et évaluation du risque

D'après le [BSV n°2](#), des sorties de symptômes d'œil de paon continuent d'être observées dans les Pyrénées-Orientales, dans le Nyonsais, dans la basse vallée du Rhône et en Haute-Provence.

De nouvelles sorties de cercosporiose sont observées dans les Pyrénées-Orientales et les secteurs varois.

La présence et l'intensité des symptômes observés sont très variables et dépendent fortement de la conduite culturale (positionnement de protections, renouvellement des protections, environnement de la parcelle, qualité de pulvérisation).

Les températures plutôt douces de cette sortie d'hiver et les précipitations annoncées induisent d'ores et déjà des conditions très favorables aux maladies du feuillage avec des niveaux de risques **élevés**.

Pour vous aider, vous pouvez utiliser le modèle de prédiction des contaminations à l'œil de paon sur vos parcelles sur l'application Oléiculteur téléchargeable ici : <https://franceolive.fr/actualites/application-oleiculteur/>



Préconisations

Avant toute intervention phytosanitaire, il est recommandé de :

- **Tailler vos oliviers** : la taille favorise l'aération du feuillage et une meilleure pénétration des traitements phytosanitaires,
- **Fertiliser** : une fertilisation adaptée permet le bon renouvellement de la frondaison,
- **Régler votre pulvérisateur** afin d'optimiser la qualité d'application des traitements,
- **D'entretenir votre parcelle** : la gestion de l'enherbement et des haies permet de limiter la présence d'humidité dans le verger.

Aux vues des conditions météorologiques très favorables, il est conseillé de planifier des interventions phytosanitaires si le risque estimé dans votre parcelle est modéré ou fort.

Si vos chantiers de taille sont toujours en cours et que le risque de contamination par les maladies du feuillage est fort, n'attendez pas la fin du chantier pour traiter ! Veillez cependant à bien respecter les délais de réentrée.

Pour rappel, il n'existe aucune substance curative. Les traitements doivent être réalisés en amont des épisodes potentiellement contaminants !

Pour plus d'informations sur les produits homologués pour lutter contre les maladies du feuillage consultez le [cahier de l'oléiculteur 2026](#) ou le [site internet E-Phy anses](#).



Bactériose

Biologie



Symptômes de bactériose sur charpentière
(source France Olive)

Retrouvez plus d'informations sur la biologie de la bactériose [sur l'InfOlive n°1](#).

Observations et évaluation du risque

D'après le [BSV n°2](#), des foyers de bactériose sont observés ponctuellement sur l'ensemble du secteur oléicole. Si vous observez des galles ou chancres sur vos arbres, alors le risque est **modéré à fort** en fonction de votre niveau de dégâts.

Préconisations

Verger non contaminé :

Pour prévenir toute contamination, il est recommandé de désinfecter vos outils de taille lors d'un changement de parcelle et de réaliser des traitements cupriques dès la fin du chantier.

Verger contaminé :

Il n'existe aucun moyen de lutte curatif. Lorsqu'un verger est infecté la seule solution est de limiter la propagation de la maladie. En plus des mesures citées ci-dessus, il est recommandé de supprimer les galles et de sortir les rameaux symptomatiques de la parcelle. Taillez les arbres touchés en dernier et pensez à désinfecter vos outils.

Pour plus d'informations sur les produits homologués pour lutter contre la bactériose consultez le [Cahier de l'oléiculteur 2026](#) ou le site internet [E-Phy anses](#).



Teigne

Biologie



Symptômes de teigne sur feuille (source France Olive)

Retrouvez plus d'informations sur la biologie de la teigne [sur l'InfOlive n°1](#).

Observations et évaluation du risque

D'après le [BSV n°2](#), des chenilles de teigne et des mines sur les feuilles sont observées dans les Pyrénées-Orientales, dans les secteurs varois, en basse vallée du Rhône, en Haute Provence, dans la région niçoise, dans des proportions hétérogènes. La génération phyllophage est toujours active.

Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Sud – Provence Alpes Côte d'Azur, Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin InfOlive.

Les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.



Le risque est **faible** dans les secteurs tardifs à **modéré** sur les secteurs précoces.

Préconisation

- Favoriser la biodiversité pour encourager la prédation sur les chenilles (installation de nichoirs, présence de haies, ...)
- La mise en place de pièges à phéromone sexuelle est fortement conseillée pour suivre la dynamique de vol des adultes, surtout sur les parcelles où des symptômes sont visibles (feuilles minées, présence de chenilles).
- Les applications de *Bacillus thuringiensis* ne sont pas recommandées pour cette période.



Pyrale du jasmin

Biologie

Retrouvez plus d'informations sur la biologie de la pyrale du jasmin [sur l'InfOlive n°1](#).

Observations et évaluation du risque

D'après le [BSV n°2](#), des chenilles de pyrales du jasmin actives sont visibles sur le pourtour niçois et dans les secteurs varois.

Le risque est **fort** sur les jeunes vergers avec des larves actives et **faible** sur les vergers adultes.

Symptômes de pyrale sur feuille
(source France Olive)



Préconisation

Surveillez vos vergers.

En cas de fortes infestations, il est possible d'appliquer des produits à base de *Bacillus thuringiensis*. Ces traitements sont recommandés **uniquement** sur jeunes vergers si les larves sont encore petites (premiers stades larvaires).

Pour rappel, les produits à base de Bt sont photosensibles, il est donc conseillé de les appliquer en fin de journée.

Pour plus d'informations sur les produits homologués pour lutter contre la bactériose consultez le [Cahier de l'oléiculteur 2026](#) ou le site internet [E-Phy anses](#).



Cochenilles Diaspididae

Biologie



Cochenille de la famille des Diaspididae
(source Fanny Vernier CA83)

Retrouvez plus d'informations sur la biologie de la cochenille [sur l'InfOlive n°1](#).

Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions Sud – Provence Alpes Côte d'Azur, Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin InfOlive.

Les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.



Observations et évaluation du risque

D'après le [BSV n°2](#), sur les foyers connus, les cochenilles migrent sur les nouvelles feuilles en développement.

Le risque évalué est **fort** à **très fort** si des foyers de cochenilles Diaspines sont présents sur la parcelle. Le risque est **faible** si vous n'observez pas de foyers.

Les risques annoncés correspondent aux risques potentiels connus des rédacteurs et ne tiennent pas compte des spécificités de votre exploitation.

Ce ravageur est un ravageur émergent, nous n'avons que très peu de données sur son cycle biologique et sur son impact sur les oliviers.

Préconisations

En cas de présence de cochenilles, **favoriser la biodiversité**. Les cochenilles sont régulées par de nombreux prédateurs généralistes (coccinelles, chrysopes) et par des parasitoïdes spécifiques (à identifier).

Pour plus d'informations sur les produits homologués pour la lutte contre les cochenilles, consultez le [Cahier de l'oléiculteur 2026](#) ou le site internet [E-Phy anses](#).